

Communiqué de presse | Privas, le 8 septembre 2016



## Les comprimés d'iode, un moyen indispensable pour protéger la thyroïde en cas d'accident nucléaire :

« Rendez-vous chez votre pharmacien ! »

8 mois après le lancement de la campagne de distribution d'iode dans un rayon de 10 km autour des centrales nucléaires françaises, le taux de retrait pour la centrale de Cruas/Meysse s'élève à 48,1 % pour les particuliers, 27,9 % pour les entreprises et établissements recevant du public (ERP) et 86,1% pour les établissements scolaires.

En cas d'accident nucléaire, la prise d'iode stable est une des actions de protection essentielles. L'ensemble des riverains des 19 centrales nucléaires françaises sont concernés : particuliers, professionnels, entreprises, établissements publics, écoles. Tous doivent avoir à disposition des comprimés pour leur famille, leurs employés, leurs clients et leurs usagers.

Pour retirer ses comprimés, il suffit de se rendre dans une pharmacie participante (liste sur [www.distribution-iode.com](http://www.distribution-iode.com)) muni du bon de retrait qui a été envoyé au début de l'année 2016. Si des personnes n'ont pas reçu ou n'ont plus en leur possession ce bon, il est possible de se rendre en pharmacie muni d'un justificatif de domicile. La même démarche est possible si l'on est nouvellement installé dans la zone PPI.

### Iode stable et iode radioactif

L'iode stable est un minéral présent naturellement dans notre alimentation et nécessaire à notre thyroïde qui le concentre et en a besoin pour synthétiser les hormones thyroïdiennes, indispensables à notre organisme. La thyroïde fabrique des hormones qui jouent un rôle essentiel chez l'humain : croissance, développement intellectuel, etc. **Elle a un rôle particulièrement important chez l'enfant et ce dès la vie intra-utérine.** Quel que soit l'âge, ces hormones contrôlent le fonctionnement de l'organisme.

En revanche, l'iode radioactif est un radionucléide artificiel présent dans les réacteurs nucléaires et nocif pour la santé.

### À quoi sert l'iode stable en cas d'accident nucléaire ?

En cas de rejet d'iode radioactif dans l'atmosphère, la glande thyroïde pourrait être irradiée ce qui peut augmenter le risque de cancer de cet organe. **Prendre la bonne dose d'iode stable, grâce aux comprimés d'iode, permet de saturer la thyroïde, et empêche l'iode radioactif d'y pénétrer.**

L'efficacité individuelle de l'iode stable est maximale en quelques minutes. Il est admis que l'efficacité est optimale si la prise est réalisée dans les 2 heures avant le début des rejets d'iode radioactif.

En cas d'alerte nucléaire, **l'iode stable doit donc être pris uniquement et immédiatement à la demande du préfet**. Son message serait diffusé à la radio (France Bleu, France Info, etc.), la télévision (France Télévision) et sur le site internet préfectoral.

## Les jeunes doivent être protégés en priorité

Les femmes enceintes et les jeunes doivent être protégés en priorité car la **thyroïde des fœtus et des jeunes est plus sensible que celle des adultes**. L'iode stable est donc un moyen de protection efficace que chaque riverain d'une centrale nucléaire doit avoir en sa possession.

2 questions au professeur Martin Schlumberger, chef du service de médecine nucléaire à l'Institut de cancérologie Gustave Roussy et spécialiste de la thyroïde, rappelle l'intérêt des comprimés d'iode.

### **Tout monde peut-il prendre de l'iode ?**

Pr M. S. : *Il n'y a pas de contre-indication à l'iode chez ceux qui en ont le plus besoin : les enfants, les adolescents et les femmes enceintes (protection du fœtus).*

*Les contre-indications à l'âge adulte peuvent être l'hyper-thyroïdie ou des cas exceptionnels d'hypersensibilité à l'iode, qui sont des phénomènes extrêmement rares. En cas de doute, il faut consulter dès à présent son médecin.*

### **Peut-on être allergique à l'iode ?**

Pr M. S. : *L'allergie à l'iode est un phénomène qui ne doit pas inquiéter : il n'y a pas d'allergie à l'iode sous forme d'iodure de potassium qui soit connue.*

## Rappel des modalités de mise à disposition des comprimés d'iode au-delà du rayon de 10 km

L'État a constitué des stocks de comprimés d'iode pour être en mesure de protéger la population se trouvant en dehors des périmètres définis autour des installations nucléaires et de couvrir les besoins de la population française en cas de risque d'exposition à l'iode radioactif. Il s'agit des plans ORSEC iode départementaux. Si, au vu de la situation, les préfets considèrent que la prise de comprimés d'iode stable est nécessaire, les stocks seraient déployés vers des points de diffusion de proximité.

*Le site [www.distribution-iode.com](http://www.distribution-iode.com) et le numéro vert (0 800 96 00 20) restent à la disposition des citoyens.*

**CONTACT PRESSE : Préfecture de l'Ardèche – Pôle de la communication interministérielle**  
Tél. : 04 75 66 50 16 – 04 75 66 50 09 – [pref-communication@ardeche.gouv.fr](mailto:pref-communication@ardeche.gouv.fr)

[www.ardeche.gouv.fr](http://www.ardeche.gouv.fr) - [Facebook](#) - [Twitter](#)